



# VILLE DE THURSO

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Greffier-trésorier et Directeur général de la susdite municipalité :  
QUE : -

LE Conseil municipal de la Ville de Thurso, à sa séance ordinaire tenue le 14 mars 2022, a adopté le règlement suivant :

N° 02-2022 : Règlement modifiant le règlement numéro 04-2009 constituant le comité consultatif d'urbanisme (2009).

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du Greffier-trésorier et Directeur général, en l'hôtel de ville, et au <https://www.ville.thurso.qc.ca/municipalite/reglements-en-vigueur/> où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

*DONNÉ à Thurso, Québec, ce quinzième jour  
de mars deux mille vingt-deux (2022)*

---

Jasmin Gibeau  
Greffier-trésorier et Directeur général  
VILLE DE THURSO